

## HONORAIRES

### VENTE

#### ▶ IMMOBILIER D'HABITATION

- Prix du bien compris entre 0 et 80 000 € **8% T.T.C. du prix de vente**
- Prix du bien compris entre 80 001€ et 150 000€ **7% T.T.C. du prix de vente**
- Prix de vente supérieur à 150 000 € **5% T.T.C. du prix de vente**

#### ▶ IMMOBILIER DE BUREAU

- Prix de vente **7,20% T.T.C. du prix de vente**

Les honoraires sont à la charge des vendeurs.\*

\*A l'exception des ventes réalisées par le compte d'un client ayant signé un mandat de recherche.

#### ▶ ESTIMATION D'UN BIEN

**150 € T.T.C.**

### GERANCE

#### • Gestion d'un bien immobilier

#### **7,20% TTC du loyer mensuel hors charges - charge bailleur**

Ce prix tient compte du suivi du locataire, de l'encaissement et du reversement des loyers...  
(L'agence servira d'intermédiaire entre le propriétaire et son locataire pour gérer le bien durant toute la durée du mandat de gérance.)

↳ Remise exceptionnelle pour les bailleurs dont la copropriété est gérée par le service syndic de l'agence à :

#### **6% TTC du loyer mensuel hors charges - charge bailleur**

### SYNDIC DE COPROPRIETE

Les contrats sont consultables dans l'agence.

## LOCATION

#### ▶ IMMOBILIER D'HABITATION

#### • Honoraires pour le locataire

↳ Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail :

De 9 à 35 m <sup>2</sup> : 8 € TTC/m <sup>2</sup>	De 90 à 110 m <sup>2</sup> : 5 € TTC/m <sup>2</sup>
De 36 à 55 m <sup>2</sup> : 7 € TTC/m <sup>2</sup>	De 111 à 150 m <sup>2</sup> : 4€ TTC/m <sup>2</sup>
De 56 à 89 m <sup>2</sup> : 6€ TTC /m <sup>2</sup>	Plus de 151 m <sup>2</sup> : 3 € TTC/m <sup>2</sup>

↳ Honoraires de réalisation d'état des lieux : **3€ TTC/m<sup>2</sup>**

#### • Honoraires pour le propriétaire

↳ Honoraires d'entremise : **50€ TTC**

↳ Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail :

De 9 à 35 m <sup>2</sup> : 8 € TTC/m <sup>2</sup>	De 90 à 110 m <sup>2</sup> : 5 € TTC/m <sup>2</sup>
De 36 à 55 m <sup>2</sup> : 7 € TTC/m <sup>2</sup>	De 111 à 150 m <sup>2</sup> : 4€ TTC/m <sup>2</sup>
De 56 à 89 m <sup>2</sup> : 6€ TTC /m <sup>2</sup>	Plus de 151 m <sup>2</sup> : 3 € TTC/m <sup>2</sup>

↳ Honoraires de réalisation d'état des lieux : **3€ TTC/m<sup>2</sup>**

#### Remises exceptionnelles :

➤ La totalité des honoraires sera divisée par deux pour le locataire et le propriétaire dans le cas où le locataire sortant resterait moins d'un an dans le logement (bien géré par l'agence).

➤ Les honoraires d'entremise ne seront pas facturés au propriétaire si ce dernier amène le candidat locataire.

#### ▶ GARAGES/PARKINGS

- Honoraires à la charge du locataire : **7,20% TTC du loyer annuel hors charges**
- Honoraires à la charge du propriétaire : **7,20% TTC du loyer annuel hors charges**

#### ▶ IMMOBILIER D'ENTREPRISE

#### • Honoraires à la charge du locataire :

**18 % du loyer annuel hors charges**

#### • Honoraires à la charge du propriétaire :

**18 % du loyer annuel hors charges**